

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2785

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

438 492 787 RCS Paris.

LCC.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 48000.00 EUR.

Adresse : 172, rue de Charonne, 75011 Paris.

Précédent propriétaire : 489 563 551 RCS Paris. **LCC PRODUCTION**. 821 339 744 RCS Paris. **LCC STUDIO**.

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : LCC Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 172 rue de Charonne 75011 Paris Capital : 48000.00 EUR Numéro unique d'identification : 438492787 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbée : LCC PRODUCTION Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 172-174 rue de Charonne 75011 Paris Capital : 8000.00 EUR Numéro unique d'identification : 489563551 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbée : LCC STUDIO Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 172-174 rue de Charonne 75011 Paris Capital : 3000.00 EUR Numéro unique d'identification : 821339744 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Pour la société LCC PRODUCTION : actif de 525325.00 EUR - passif de 285186.00 EUR. Pour la société LCC STUDIO : actif de 824043.00 EUR - passif de 239300.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : la fusion absorption de LCC STUDIO et LCC PRODUCTION sera rémunérée par l'attribution à M. Lazar CUCKOVIC de 156 parts sociales nouvelles de la société LCC, de 80 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées, à créer par la société LCC qui augmentera ainsi son capital à hauteur de 12 480 € pour le porter de la somme de 48 000 € (divisé en 600 parts sociales de 80 € de valeur nominale chacune) à la somme de 60 480 € (divisé en 756 parts sociales de 80 € de valeur nominale chacune). La fusion prendra effet d'un point de vue comptable et fiscal rétroactivement au 01.01.2025. Pour l'ensemble des sociétés absorbées : Prime de fusion : 812 402 € . Date du projet commun de fusion : 17.09.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société LCC : 18.09.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société LCC PRODUCTION : 18.09.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris) Pour la société LCC STUDIO : 18.09.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..